Tiers payant: deux médecins tourquennoislancent un observatoire pour faire plier la ministre de la Santé

PUBLIÉ LE 07/11/2014

Nord Eclair

La guerre est déclarée sur le front du tiers payant appelé pourtant a priori à se généraliser, à échéance 2017, avec la future loi de Marisol Touraine, ministre de la Santé. Deux médecins tourquennois, notamment, mènent la fronde, en créant un observatoire du tiers payant (www.tiers-payant.org) , une première au niveau national. Objectif : démontrer que « la ministre entend aussi faire une réforme sur le dos de la trésorerie des médecins ». Décryptage.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer des services et des contenus personnalisés en fonction de vos centres d'intérêt. Plus d'informations J'accepte

Tiers payant : de quoi s'agit-il ?

Jusqu'à présent, le tiers payant, chez le médecin, est réservé aux plus modestes. Selon le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), actuellement 35% des actes chez le médecin passent en tiers payant. A terme, en 2017, Marisol Touraine veut l'étendre à tous les habitants, provoquant le courroux des médecins, opposés à 95% selon un récent sondage, alors que les Français y sont majoritairement favorables (66%). Lui-même médecin dans un quartier populaire (avec 80 % de tiers payant) – La Bourgogne à Tourcoing- , Bertrand Legrand dénonce la réforme : « Comment un gouvernement de gauche peut justifier le tiers payant étendu aux plus riches, puisque actuellement, il est déjà assuré pour 35% des patients les plus pauvres ».

Un observatoire pour faire plier la ministre

En créant un observatoire du tiers payant, le médecin tourquennois (avec un des ses collègues, Thomas Rémy) lance un véritable pavé dans la mare. Ses cibles : les CPAM qui ne respectent pas leurs engagements et Marisol Touraine. L'aventure de l'observatoire « a commencé par une étude des feuilles de soins du cabinet tourquennois envoyés à la CPAM, entre 2009 et 2013, en tout 65 000 factures pour cinq médecins. Celle-ci a montré que la caisse ne respecte pas les délais contractuels de paiement des médecins qui sont de cinq jours pour une feuille de soins avec la carte vitale, et de vingt jours sans celle-ci. Là, les délais sont beaucoup plus longs : 6,15 jours dans le premier cas, et 58 jours dans le second ». Conclusion : cela « pose beaucoup de problèmes de trésorerie aux médecins, car ils sont de fait obligés d'anticiper fortement leurs absences, notamment pour payer leur remplacement et leurs charges ».

Une mobilisation générale

En demandant à tous les médecins de France d'aller chercher leur relevé de paiement sur Ameli.fr et de le déposer sur le site, Bertrand Legrand veut « généraliser l'étude tourquennoise et rétablir la vérité ». Déjà plus de 100 000 factures ont été collectées. Il veut « faire un palmarès des caisses par rapport aux délais de paiement, et surtout envoyer pour chaque facture en retard un courrier qui demandera des comptes aux caisses. Chaque médecin va pouvoir ainsi faire valoir ses droits ». A terme, il vise la dénonciation de la convention établie avec l'assurance maladie « puisque 50% des factures des médecins ne sont pas payés dans les délais ». Dans un deuxième temps, il compte bien faire revenir en arrière la ministre sur sa réforme : « Elle ne peut faire quelque chose qui s'oppose à la réalité des choses ».

Source de l'article (http://www.lavoixdunord.fr/region/tiers-payant-deux-medecins-tourquennoislancent-un-ia0b0n2479649)

AILLEURS SUR LE WEB

Santé : les mutuelles qui remboursent le mieux vos soins - Le Comparateur Assurance

Sivens : « Une erreur d'appréciation », selon Royal - Le Monde

10 astuces pour maîtriser une langue étrangère - Babbel

Il vivait avec un poisson vivant d'1m25 dans le ventre - Buzger

Les chaussures à talons hauts bientôt interdites ? - Shoeista

A LIRE SUR NORDECLAIR.FR

Tourcoing: Le salon de coiffure Tchip rue Saint-Jacques obligé de fermer

Lille: un étudiant vole le calot d'un CRS, rue Masséna

Lille : huit mois de prison pour avoir quasiment tranché la main d'un fêtard

Drame de Linselles : travailler à plus de 65 ans, est-ce bien raisonnable ?

Wasquehal: Stéphanie Ducret envisage de déposer plainte pour des emplois fictifs présumés en mairie

Recommandé par